

PROCÈS-VERBAL DE LA 293^e SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE A L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS, LE MERCREDI 5 AOÛT 2020, À 19H02.

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Suzanne Pelletier, conseillère
M^{me} Manon Provencher, conseillère

IL Y A QUORUM

M. David Breton, directeur général/greffier par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19h02.

2020-293-1

MOT DE BIENVENUE — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER, SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

R2020-08-063

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant

1. Mot de bienvenue – Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 292^e séance ordinaire - **Reporté**;
3. Correspondance Entrante;
4. Correspondance Sortante.

5. SERVICE DE LA TRESORERIE

- 5.1 Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés au 31 juillet 2020;
- 5.2 Mandat d'assistance comptable.

6. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

- 6.1 Plan d'intervention pour les infrastructures – programme de subvention de la FCM;
- 6.2 Vente de surplus d'actif;
- 6.3 Projet de stockage du fer et du bois derrière le garage municipal.

7. SERVICE DE RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 Nomination d'une Assistante Trésorière par intérim / Assistante Officière Municipale;
- 7.2 Embauche d'un adjoint - **Reporté**
- 7.3 Embauche générale de saisonniers pour débiter le ramassage des déchets au LEET et aider pour les autres besoins aux TP - *recommandation*;
- 7.4 Acceptation démission de M.Marcotte;
- 7.5 Octroi de mandat à une firme - politique gestion des RH;
- 7.6 Embauche pour effectuer le ménage de trois bâtiments municipaux;

7.7 Embauche d'une adjointe administrative par intérim.

8. AUTRES ORGANISMES

8.1 Règlement litige avec le CEN - **Reporté**;

8.2 Recommandation pour l'entretien du CEN- **Reporté**.

9. VARIA

10. DEPOT DE RAPPORTS – POINT D'INFORMATION.

- Rapport de l'eau potable – juillet 2020.

- Graphique de l'eau potable – juillet 2020.

11. RESPONSABLE DE DOSSIERS.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-2

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 292^e SEANCE
ORDINAIRE TENUE LE 08 JUILLET 2020 À 19H**

Reporté

2020-293-3

CORRESPONDANCE ENTRANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2020-293-4

CORRESPONDANCE SORTANTE

Le président informe les personnes présentes de la correspondance sortante.

2020-293-5.1

**Approbation de la liste des décaissements, comptes
fournisseurs, prélèvements et paies versées au 31 juillet 2020**

R2020-08-64

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN,
DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes
fournisseurs, prélèvements et paies versées pour un montant
de 201 997.19 \$ au 31 juillet 2020.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-5.2

Mandat d'assistance comptable

CONSIDÉRANT QUE certains éléments ne sont pas couverts ou sont en retard du côté de la comptabilité en raison du manque de personnel;

CONSIDÉRANT QUE la préparation du budget requiert d'être à jour dans la comptabilité;

CONSIDÉRANT QUE un support est requis;

CONSIDÉRANT QUE un support par une firme comptable se situe entre 85-100\$/heure;

CONSIDÉRANT que le Conseil est d'avis qu'il y a une urgence d'agir dans le dossier;

CONSIDÉRANT que le Conseil Local est d'avis que donner le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pourrait faire épargner car c'est la même firme qui effectue la vérification comptable.

R2020-08-65

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le Directeur général-Greffier par intérim à procéder à l'octroi d'un mandat d'assistance comptable suivant l'évaluation des besoins, le tout en conformité avec la politique d'achat du GREIBJ ;

D'AUTORISER Mme. Hélène Tremblay ou en son absence Mme A.Juteau, Assistante Trésorière / Officière Municipale par intérim à utiliser les fonds du compte 02 19000 412 - honoraires professionnels.

CONDITIONNEL à l'obtention d'une offre de service écrite de mandat d'assistance comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-6

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

2020-293-6.1

Plan d'intervention pour les infrastructures - programme de subvention de la FCM.

CONSIDÉRANT QU'une subvention allant jusqu'à 80% de 50k\$ pourrait être obtenue de la FCM en déposant le dossier et d'une lettre d'appui du GREIBJ;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'intervention est requis pour demander des subventions;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'intervention permet une meilleure gestion de réseau et des meilleures interventions en cas de problématiques;

CONSIDÉRANT QU'une gestion des actifs permet une allocation plus efficace et efficiente des sommes disponibles pour l'entretien et le renouvellement des infrastructures.

R2020-08-66

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU DE:

PERMETTRE au Directeur général / Greffier par intérim de présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération Canadienne des Municipalités pour le projet de gestion des actifs municipaux de la Localité de Radisson;

S'ENGAGER à mener les activités identifiées dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs;

AFFECTER à partir du surplus libre un montant allant jusqu'à 50k\$ pour le financement des coûts associés à ce projet, dans l'attente

des remboursements d'un montant allant jusqu'à 80% de 50k (40k\$) de la part de l'organisme subventionnaire suivant la reddition de compte complétée à l'année '0';

CONDITIONNEL à l'obtention de la lettre d'appui du GREIBJ et de créer un poste budgétaire pour ce projet dans lequel affecter 50k\$ du surplus libre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-6.2

Vente de surplus d'actif

CONSIDÉRANT QU'une liste des équipements à mettre en surplus d'actif a été préparée et est jointe à la présente

R2020-08-67

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le directeur des incendies et le directeur général et greffier par intérim à effectuer les procédures requises et signer au nom de la localité pour effectuer la vente de surplus d'actif.

SOUS-RÉSERVE de soumettre une nouvelle liste du matériel par courriel avec de l'information plus détaillée et que cette liste soit approuvée par le Conseil;

CONDITIONNEL à la transmission aux élus d'une liste détaillée des actifs à disposer incluant l'année, le numéro de série et l'état.

CONDITIONNEL à enlever de la liste des équipements la dégeleuse, la camionnette utilisée pour le LEET et les tuyaux s'ils sont effectivement en surplus d'actif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-6.3

Projet de stockage du fer et du bois derrière le garage municipal

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été effectuée pour l'achat de blocs de béton pour le stockage du bois et du béton;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Excavation Taiga est le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QU'une visite de l'écocentre de Wemindji a été effectuée et qu'une gestion efficace des déchets dans le Nord est possible;

CONSIDÉRANT QU'un croquis du projet a été déposé par le Contremaître des Travaux Publics par intérim;

R2020-08-68

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le Directeur des Travaux Publics à procéder à l'achat des blocs, le tout en conformité avec la politique d'achat du GREIBJ;

D'AUTORISER Mme. Hélène Tremblay ou en son absence Mme. A.Juteau, assistante Trésorière / officière municipale - intérim à utiliser les fonds du surplus libre pour effectuer l'achat des blocs pour un montant d'environ **13 710\$**;

AFFECTER à partir du surplus libre un montant allant jusqu'à 65k\$ à inclure dans un sous-poste budgétaire du LEET (nettoyage et écocentre) à créer

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-7

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2020-293-7.1

Nomination d'une Assistante Trésorière par intérim / Officière Municipale adjointe

CONSIDÉRANT QUE plusieurs éléments ne sont pas couverts ou sont en retard du côté de l'administration en raison du manque de personnel depuis plusieurs mois;

CONSIDÉRANT QUE suivant le plan de transition transmis le 18 juin par le GREIBJ par lequel la Localité reprend notamment l'entièreté de la fonction RH notamment la paye, les avantages sociaux et plusieurs autres aspects (recrutement, gestion des absences);

CONSIDÉRANT QUE la gestion de ces aspects nécessite de la formation et du personnel supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des fonctions administratives de la Localité doit être couvert par un responsable et que dans le cas présent les profils de poste en vigueur qui sont à revoir couvrent les aspects suivants : (1) préparation du budget, rapports de gestion et états financiers; (2) gestion des comptes à payer; registres comptables et comptes à recevoir; (3) réalisation de mandats particuliers et des subventions, (4) contribution à l'équipe; (5) gestion des ressources financières et matérielles de la Localité; (6) gestion de la collaboration et du développement personnel ainsi que les tâches d'officier municipal soit (1) réalisation des travaux de traitement de texte, rédaction et gestion de la documentation, l'accueil de la clientèle, la gestion de la correspondance, (2) la gestion du bâtiment et des actifs du bureau notamment l'informatique et (3) les ressources humaines.

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas possible que toutes ces fonctions soient exécutées et vérifiées par la même personne;

CONSIDÉRANT QU'une optimisation et une standardisation de certains processus administratifs pourrait faire épargner du temps et assurer de meilleurs résultats;

R2020-08-69

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

DE NOMINER Mme. Annie Juteau, Assistante-Trésorière par intérim / officière municipale, dans l'esprit qu'elle remplacerait Mme. Tremblay jusqu'à son retour et dans l'espoir qu'elle remplace Mme. Tremblay lors de sa prise de retraite;

DE NOMINER l'assistante-Trésorière par intérim / officière municipale, Mme. Annie Juteau dans l'esprit qu'elle remplacerait Mme. Tremblay jusqu'à son retour et dans l'espoir qu'elle remplace Mme. Tremblay lors de sa prise de retraite;

Que Mme. Juteau soit sur le comité du plan de transition, qu'elle a accepté cette responsabilité de plein gré et prendra en charge une partie importante des dossiers RH qui seront pris en charge par la Localité de Radisson.

D'ACCORDER à Mme. Juteau un ajustement salarial de 5% rétroactif au 4 février 2020 tel que stipulé dans la politique actuelle de la Localité de Radisson en raison de fonctions intérimaires occupées.

DE NOMINER Mme. Annie Juteau Assistante-Trésorière/Officière Municipale adjointe, dans l'esprit qu'elle remplacerait Mme Tremblay jusqu'à son retour;

QUE Mme Juteau soit sur le comité du plan de transition, qu'elle a accepté cette responsabilité de plein gré et prendra en charge une partie importante des dossiers RH qui seront pris en charge par la Localité de Radisson.

D'ACCORDER à Mme Juteau un ajustement salarial de 5% rétroactif au 4 février 2020 tel que stipulé dans la politique actuelle de la Localité de Radisson en raison de fonctions intérimaires occupées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-7.2

Embauche d'un assistant trésorier.

Reporté.

2020-293-7.3

Embauche générale de saisonniers pour débiter le ramassage déchets au LEET et aider pour les autres besoins aux TP.

CONSIDÉRANT QUE des tentatives de ramassage avec des employés municipaux ont été effectuées mais avec des succès mitigés jusqu'à présent.

CONSIDÉRANT QUE des compagnies locales ont été contactées et qu'aucune n'était disponible suffisamment longtemps pour exécuter les travaux au LEET;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson souhaite débiter les travaux de ramassage au LEET cet été;

CONSIDÉRANT qu'un montant de chef d'équipe pourrait être alloué ou divisé entre deux personnes et correspondrait à un montant de 2\$/h;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de ramassage seront sous la supervision du contremaître par intérim aux Travaux Public;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'avis émis par le MDDELCC le 27 août 2018, une seconde inspection est prévue le 25 août 2020;

CONSIDÉRANT QUE il y aurait cinq nouvelles personnes sans emploi qui pourraient être intéressées localement, en plus des personnes suivantes identifiées dans le passé comme étant efficaces suivant les tests de ramassage et la formation déjà effectuée sur le terrain (Terry Georgekish, Louis-Charles Drouin; Alexis Smith avec S.Paquin) et que les personnes suivantes se sont également manifestées comme étant intéressées par le projet (Rod Mamianskum, Daniella, Fred Georgekish autour du 16 juillet.

R2020-08-70

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le Directeur général-Greffier par intérim à procéder à l'embauche des employés temporaires saisonniers Terry Georgekish, Louis-Charles Drouin; Alexis Smith, Sylvain Paquin et Rod Mamianskum pour une période maximum de 12 semaines ou

d'un nombre supérieur d'heures mais pour un nombre de personne moindre étant donné le départ de plusieurs personnes nommées, le tout aux conditions d'embauche de journalier saisonnier suivantes : grade 1 échelon 0 selon la politique de rémunération du GREIBJ.

D'AUTORISER l'assistante-trésorière Mme Hélène Tremblay et en son absence Mme Annie Juteau au paiement des dépenses reliées aux travaux de ramassage dans le budget du poste budgétaire à créer pour le ramassage des déchets au LEET. Le montant budgété en 2020 est de 65k\$ incluant l'acquisition des blocs de béton et des éléments associés pour le mini-écocentre derrière le garage municipal. Le montant à affecter est à prendre aux surplus libres au 31-12-2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-7.4

Acceptation de la démission du Conseiller M. André Marcotte

CONSIDÉRANT QUE le conseiller M. A.Marcotte a signifié publiquement sa démission à la séance du 3 juin 2020;

CONSIDÉRANT QU'une note de service a été envoyée au 7 juillet afin de confirmer la démission;

R2020-08-71

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission du conseiller M. A.Marcotte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-7.5

Octroi de mandat à une firme pour la mise à jour de la politique gestion des RH

CONSIDÉRANT QU'une offre a été déposée par BCH pour rédiger une politique RH;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a préféré demander des prix à plusieurs firmes à la séance plénière du 2 juin pour ce mandat plutôt que d'octroyer directement le mandat à la firme BCH;

CONSIDÉRANT QUE suivant la demande de prix, le plus bas soumissionnaire est la firme Blackburn et Tétreault;

CONSIDÉRANT QUE les prix reçus sont les suivants au terme de la demande de prix par invitation de trois firmes :

Firmes	Montant
Fédération Québécoise des Municipalités	12 975\$
BCH consultants	16 800\$
Blackburn et Tétreault & Associés	7 875\$

R2020-08-72

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUSANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le mandat au plus bas soumissionnaire conforme.

Le Président demande le vote.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE 3 CONTRE 1

2020-293-7.6

Embauche d'un journalier temporaire pour effectuer le ménage

CONSIDÉRANT QUE l'employé#79 est en absence pour raisons médicales pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE un affichage a été fait et que M. Daniel Pagé est la seule personne ayant soumis sa candidature;

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Pagé a une expérience significative dans le domaine du ménage commercial à Radisson et en Colombie-Britannique;

CONSIDÉRANT QUE M. Daniel Pagé a travaillé comme Agent d'information Touristique et n'as pas de note d'évaluation négative à son dossier;

CONSIDÉRANT QUE le ménage de la salle de conditionnement physique et de l'Hôtel de Ville est important si on veut pouvoir ouvrir ces lieux au public;

R2020-08-73

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

EMBAUCHER M. Daniel Pagé aux conditions prévues du Grade 1, échelon 1 selon la politique de la GREIBJ et d'affecter la dépense au même poste budgétaire que l'employé #79 soit le poste 02 70151 141 pour un maximum de 20 heures par semaine.

Le Président demande le vote.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE 3 CONTRE 1

2020-293-7.7

Embauche d'une adjointe administrative - intérim

CONSIDÉRANT QUE plusieurs éléments ne sont pas couverts ou sont en retard du côté de l'administration en raison du manque de personnel depuis plusieurs mois;

CONSIDÉRANT QUE suivant le plan de transition transmis le 18 juin par le GREIBJ par lequel la Localité reprend notamment l'entièreté de la fonction RH;

CONSIDÉRANT QUE la gestion de ces aspects nécessite de la formation et du personnel supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des fonctions administratives de la Localité doit être couvert par un responsable;

CONSIDÉRANT QUE (1) M. Breton a été embauché comme directeur Général et Greffier par intérim; (2) qu'il n'y a pas de valeur ajoutée à l'impliquer dans un travail d'adjoint; (3) qu'il y a un volume de travail considérable et à temps plein autant dans le poste d'adjoint que les autres postes prévus à l'organigramme et (4) que certains de ces postes ne sont pas comblés;

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas possible que toutes ces fonctions soient exécutées et vérifiées par la même personne;

CONSIDÉRANT QU'une optimisation et une standardisation de certains processus administratifs pourrait faire épargner du temps et assurer de meilleurs résultats;

R2020-08-74

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER au poste temporaire d'adjointe administrative par intérim Mme Farida Berri suivant les recommandations du GREIBJ dans le dossier et d'accorder, sous toutes réserves les conditions prévues au Grade III échelon 1 à affecter sous le poste budgétaire 02 19000 141.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2020-293-8

AUTRES ORGANISMES

2020-293-8.1

Règlement litige avec le CEN.

Reporté

2020-293-8.2

Entretien CEN.

Reporté

2020-293-9

VARIA

2020-293-10

DEPÔT DE RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable – juillet 2020
- Graphique de l'eau potable – juillet 2020

2020-293-11

RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le président M.Daniel Bellerose a participé aux rencontres suivantes :

- 9-7-2020** : Séance de travail par zoom conférence avec l'ARBJ.
- 10-7-2020** : Séance de travail par zoom conférence avec GREIBJ.
- 15-7-2020** : Séance de travail par zoom conférence avec M. D.Bobbish et Mme D.House du conseil de bande de Chisasibi.
- 15-7-2020** : Séance de travail avec des membres de CLR.
- 16-7-2020** : Séance de travail par zoom conférence avec l'ARBJ.
- 16-7-2020** : Séance de travail par zoom conférence avec GREIBJ et les membres du CLR.
- 23-7-2020** : Séance de travail par zoom conférence avec les membres du comité transition du GREIBJ.
- 23-7-2020** : conférence téléphonique avec le GRSSSBJ concernant le Covid-19.
- 27-7-2020** : séance extraordinaire du CLR.
- 30-7-2020** : séance ordinaire par zoom conférence du GREIBJ.
- 4-8-2020** : séance de travail des membres du CLR.
- 5-8-2020** : séance ordinaire des membres du CLR.

Le conseiller Sébastien Lebrun a participé aux rencontres suivantes :

- 8-7-2020** : Plénier.
- 15-7-2020** : Plénier.
- 16-7-2020** : Rencontre avec le GREIBJ.

27-7-2020 : Séance extraordinaire.

4-8-2020 : Plénier.

La conseillère Manon Provencher Lebrun a participé aux rencontres suivantes :

8-7-2020 : Plénier.

15-7-2020 : Plénier.

16-7-2020 : Rencontre avec le GREIBJ.

27-7-2020 : séance extraordinaire du CLR.

4-8-2020 : Plénier.

La conseillère Susanne Pelletier a participé aux rencontres suivantes :

8-7-2020 : Plénier.

15-7-2020 : Plénier.

16-7-2020 : Rencontre avec le GREIBJ.

4-8-2020 : Plénier.

2020-293-12

PÉRIODE DE QUESTIONS

Q. M. Dallaire demande pourquoi il y a eu une coupure de l'eau sur Iberville durant quelques jours, que les citoyens n'ont pas été prévenus et qu'il n'y a pas eu d'avis à cet effet.

R. Un rapport a été remis aux conseillers à cet effet. Le directeur général/greffier par intérim explique les détails entourant cette intervention ainsi que l'engagement d'amélioration du côté de ce type d'intervention.

Q. M. Dallaire demande pourquoi le Président demande le vote pour embaucher pour l'entretien du Phoenix.

R. Le Président répond que ce sont des discussions à l'interne ne pouvant pas être partagées avec le public. Le vote n'a pas été demandé sur le principe du besoin.

Q. Mme Nancy Pelletier demande qui est le candidat pour l'entretien ménager.

R. Le Président répond que c'est M. Daniel Pagé.

Q. Mme Nancy Pelletier se demande si le surplus d'actif pourrait inclure l'équipement de son.

R. Le directeur général/greffier par intérim répond que non.

Q. Mme Diane Charrette demande si les procédures d'ouverture du centre d'entraînement son connues.

R. Le directeur général/greffier par intérim explique les procédures à suivre.

Q. Mme Nancy Pelletier se demande pourquoi la parole est cédée au directeur général/greffier par intérim et que la parole est fréquemment reprise par le Président.

R. Le Président répond qu'il doit s'assurer que les propos soient reproduis fidèlement afin de diminuer le risque d'erreur.

Q. Mme Nancy Pelletier se demande pourquoi l'embauche de M.Gervais a été faite par contrat au lieu de passer par résolution.

R. Le directeur général/greffier par intérim répond que c'était pour faire face à une situation urgente et d'embaucher rapidement un candidat qui était disponible.

2020-293-13

LEVÉE DE LA SÉANCE

R2020-08-75

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 45.

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

David Breton St-Jean
Directeur général/greffier - intérim
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James